

« Info mairie »

Les prochaines élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril 2022.
La date limite d'inscription sur les listes électorales pour ce scrutin est fixée au 04 mars.

Pour vous inscrire, vous devez :

- soit vous inscrire directement par internet sur le site du Service Public (avant le 02 mars)
- soit déposer à la Mairie avant 04 mars (boîte aux lettres côté parking), le cerfa 12669-02 accompagné d'une copie de votre Carte nationale d'identité (en cours de validité) et d'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois)«

« Activités Associatives »

✓ Reprise tant attendue des répétitions de la chorale !

☐ Le jeudi à 20h30 responsable Sylvie Wedner 06-21-79-25-82



✓ Rando des « Godasses en foliies »

☐ Le 26 Février, 6 Km autour de Montolieu pour une visite exceptionnelle de la chapelle Saint Roc guidée par le président de l'association du patrimoine ?

Difficulté  /6

☐ Le 26 Mars, 12 Km sur les circuits de La Louvière côté Salles-sur-l'Hers pour une vue à 180° des Pyrénées au Lauragais

Difficulté  /6

☐ 16 Avril, 12Km autour de Fanjeaux pour le miracle de St Dominique et la célèbre poutre qui a traversé les siècles.

Difficulté  /6

Se renseigner auprès de Francis Merglen au 06-95-74-59-95

✓ L'Ami'sselois a ré-ouvert ses portes depuis le dimanche 20 février

« Les gens d'Issel »

NAISSANCES :

✓ Mathéo RAMOND, le 30 DECEMBRE 2021

DECES:

✓ Frédéric RIZZO, le 23 NOVEMBRE 2021

✓ Pierre COSTE, le 01 FEVRIER 2022



ISSEL FEVRIER 2022

EDITO

Les frimas de l'hiver, la covid et autres tracasseries ont sidéré toute activité dans le village, en particulier l'élaboration du bulletin municipal de début d'année...mais tout arrive à point à qui sait attendre !

Si ce bulletin souhaite vous rappeler les belles choses qui ont clôturé l'année dans le village et qui nous ont fait du bien, il espère vous informer au mieux des projets et des animations futurs qui participent à une vision optimiste de l'avenir.



Le mot du maire

En vous présentant mes vœux, et ceux du Conseil Municipal, je vous avais promis quelques informations sur la réalisation ou la préparation de nos projets. Ce bulletin m'en donne l'opportunité, en ce début d'année.

Les Doves restaurées sont de nouveau en eau ; des plantes aquatiques ont été implantées, et leurs abords ont fait l'objet de quelques aménagements de qualité réalisés par un employé municipal et des élus ; au cours de cet hiver, sur la rive, les arbres vont être taillés.

Cette opération d'élagage va également concerner les arbres qui ornent le talus en bordure du terrain « Boyer » et de l'espace Denise Pistre.

L'aménagement d'une aire de loisirs autour des terrains de tennis et du boudrome sera terminé au Printemps. Pour cette vaste opération, décrite dans notre dernier bulletin municipal, nous avons obtenu des aides financières de l'Etat, de la Région et du Département qui couvriront 70% de l'investissement.

Le programme de rénovation des voies communales a été poursuivi en 2021 sur les chemins de l'Escaragot et de La Toune; en 2022, de nouveaux tronçons seront réalisés sur les routes des Crozes et de Terre l'horté. Les dégâts causés sur nos routes et chemins par l'orage du 3 septembre 2021 ont été réparés dès janvier.

Une opération importante d'aménagement, la création d'un sentier piétonnier et la sécurisation de la circulation dans le quartier Pénavayre, a été programmée sur les prochaines années. La première tranche devrait pouvoir être réalisée dès 2022 si nous obtenons les financements demandés.

L'école est au cœur de la vie du village. Nous l'avons équipée de moyens informatiques nouveaux (tableau interactif, tablette, ordinateur, ...) pour faciliter le travail pédagogique des institutrices, et nous envisageons de remplacer l'aire de jeux de la cour de récréation pendant les vacances d'été.

En 2021, nous avons réalisé la dernière tranche de passage au LED de l'éclairage public.

Notre village est beau, propre et soigné ; c'est ce que me disent les visiteurs. Nos employés municipaux participent efficacement à son entretien, y compris par quelques travaux d'aménagement et d'embellissement qui le valorisent et lui donnent son charme.

En 2021, le premier Plan Local d'Urbanisme de la commune a été approuvé ; c'est une étape importante, même si quelques ajustements sont encore exigés par l'administration de l'Etat qui va déjà nous imposer une modification de ce document d'urbanisme. L'urbanisation est un sujet devenu complexe, fortement encadré par l'Etat, mais fondamental pour le développement de notre village.

Le Conseil municipal travaille aussi sur des projets de grande envergure, et dont l'échéance est plus lointaine. Je pense notamment à l'aménagement de l'espace Denise Pistre, et aussi à la conception d'une maison partagée pour des personnes âgées. Sur ce dernier projet, nous observons avec intérêt ce qui existe ailleurs pour profiter de l'expérience des autres. Et nous questionnerons les isselois pour mieux cerner leurs besoins.

Nous sommes attentifs à la préservation du charme de notre village, de la tranquillité de ses habitants et de l'esprit de solidarité et d'amitié qui les animent.

Le Très Haut Débit Radio est présent à Issel

Ce service public intégralement financé et mis en place sur la commune par le SYADEN (Syndicat Audois d'Energies et du Numérique), permet un accès internet d'un débit allant jusqu'à 30 Mb/s (équivalence très bon débit ADSL), actuellement le débit au village est plutôt autour de 8 à 10 Mb/s.

Afin de capter ce réseau, une antenne de réception sera installée sur votre habitation ou entreprise ce qui permettra un accès en Wifi ou filaire (prise télécom type RJ45).

Le coût de l'abonnement est fonction des opérateurs et options retenues



L'évolution du TRI SELECTIF

Comme précisé dans notre dernier numéro, le coût de la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif va être indexé en 2022, pour chaque commune, en rapport avec la longueur des tournées et le nombre de points de collecte.

C'est pourquoi, le conseil municipal poursuit sa réflexion et ses actions, pour regrouper et optimiser le nombre de points de collecte sur l'ensemble du périmètre communal (village et écarts).

A titre d'information, le SMICTOM préconise 1 point de collecte pour 50 habitants.



Donc pour Issel, nous devrions aménager seulement 10 points de collecte...

Nous en sommes loin et c'est dans le but de limiter le coût de collecte de nos déchets, que nous devons tous faire des efforts.

A titre d'exemple, des communes voisines réfléchissent à créer 1 voire 2 points de collecte, où tout serait regroupé (verre, déchets verts, carton, sacs noirs).

Nous avons jusqu'à Fin Mars pour arrêter le nombre de points de collecte qui seront pris en compte dans le nouveau marché du SMICTOM.

Seuls les riverains des points de collecte concernés, seront informés des changements, en temps utile.

Pour mémoire, n'oubliez pas le rôle très important des déchetteries, qui sont gratuites, pour apporter les cartons volumineux qui ne doivent pas encombrer les containers jaunes, au quotidien.

La Tonne de déchets triés coûte en moyenne 3 fois moins cher que la Tonne de sacs noirs...

Alors, pensez au tri !

Clarinettes en liberté

Clarinetiste solo pendant 35 ans au théâtre du capitole, Francis Tropini continue de faire partager sa passion et met son expérience de musicien d'exception au service de l'éveil musical des plus petits. C'est en Novembre que les maîtresses de l'école d'Issel l'ont accueilli dans leur classe pour une découverte de son instrument, la clarinette.



Invité par l'ARCSI, le musicien a ensuite donné un concert avec son quatuor Sib&la.

Pour l'occasion la scène de la salle des fêtes a été mise en décor avec les sièges prêtés par Betty Marson, tapissière en ameublement à Issel.

Tous les ingrédients étaient réunis pour offrir au public un spectacle de qualité dans une ambiance chaleureuse.

TELETHON

A l'occasion de la remise du chèque pour le Téléthon, tous les villages organisateurs s'étaient donné rendez-vous à Saint Papoul en présence du coordinateur régional Gérard Guiraud.

Issel, Labécède, Lacassaigne, Lasbordes, St Papoul, Saint Martin Lalande, Verdun, Villemagne et Velespy étaient représentés par les bénévoles qui, par leurs efforts groupés, ont remis à l'AFM Téléthon, un chèque de 11205€.

Régine Séjalon remercie tous les isselois qui ont participé à cet élan de générosité et je vous donne rendez-vous pour continuer l'action qui permettra à la recherche médicale de poursuivre son action.

Encore merci.



Régine SEJALON

Maisons Partagées



Comme évoqué dans le précédent bulletin municipal, trois conseillers municipaux se sont rendus dans le Tarn, à Salvagnac pour rencontrer des représentants (directeur et secrétaire) de l'Association Ages sans frontières qui est à l'initiative du concept des « maisons partagées ».

Ce concept a comme objectif d'accueillir des personnes âgées autonomes, fragiles, vulnérables dans un cadre de vie confortable, adapté, et de promouvoir les notions d'« être ensemble » et de « vivre ensemble ». Ce concept se veut résolument bienveillant à mi-chemin entre le maintien à domicile et l'EHPAD.

La journée a été découpée en deux temps : une partie théorique et expérientielle des maisons partagées et l'après-midi, nous avons visité une structure et échangé avec des résidents.

Nous avons été informés des différentes modalités concernant l'architecture, la construction, l'aménagement intérieur et extérieur, le public accueilli, les admissions, les professionnels de la structure, sur les possibles plans de financement et les charges de fonctionnement.

Des résidents ont eu la gentillesse de nous faire visiter leurs lieux de vie et de nous décrire leur quotidien.

Les professionnels se sont entretenus sur leurs missions et les liens créés avec les résidents.

L'équipe municipale veut réfléchir à l'implantation d'un tel projet sur la commune d'Issel en tenant compte des besoins des familles du village, concept qui pourrait s'ouvrir aux localités avoisinantes.



Un weekend p

Le marché de Noël du vendredi soir a connu un beau succès malgré le froid et le vent qui n'ont pas dissuadé les gourmands de venir déguster les produits de nos commerçants. Le père Noël était de la partie pour des séances photos réalisées dans la bonne humeur par Frederic Mahieu du Studio Phoenix.



Le soleil était au rendez-vous le lendemain pour un après-midi exaltant offert aux enfants d'Issel et de Labécède par l'ARCSI : jeux en bois, jeux gonflables et laser games n'ont pas séduit que les enfants.



Pour l'occasion le café associatif avait ouvert sa terrasse, permettant aux petits et aux grands de se retrouver autour d'une boisson ou d'une collation.

Quelques brefs éclaircissements sur la gestion de l'eau

La qualité de notre eau potable a dernièrement fait l'objet de commentaires sur les réseaux sociaux.

Il nous est apparu nécessaire de faire une mise au point sur les modes de gestion de ce service de distribution de l'eau aux particuliers.

Jusqu'à notre château d'eau :

Protéger la ressource en eau, prélever l'eau dans le milieu naturel, garantir un traitement de l'eau approprié et suffisant pour la rendre potable, transporter cette eau potable jusqu'aux différentes communes du territoire, ces missions sont confiées à une structure départementale : le « Syndicat Mixte Fermé Réseau Solidarité Eau 11 », plus couramment appelé « RéSeau11 », couvre 197 communes de l'Aude et plus de 150 000 habitants.

Cette structure confie des travaux d'entretien des réseaux ou de traitement de l'eau à une entreprise privée dans le cadre d'une procédure très contrôlée de passation de marchés publics (Suez en ce moment).

La distribution d'eau potable aux particuliers d'une commune :

La réalisation des réseaux de distribution de l'eau potable aux particuliers et leur entretien à partir du château d'eau relevait de la compétence des communes. L'assainissement des eaux usées également. Cette compétence a été transférée aux communautés de communes par la loi à compter du 1^{er} janvier 2020. Nous n'avons pas eu le choix.

Notre réseau de distribution est donc géré par la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois. Pour la réalisation de travaux d'entretien, la CCCLA fait appel à une entreprise, toujours dans le cadre d'une procédure de marché public.

Avis de recherche !!!!



Une benne neuve pour vos déchets vert à repris place au poids public pour remplacer celle qui nous a été dérobée.



Avez-vous vu l'olivier ? Lui aussi a disparu

Conseil Municipal du 10 février 2022

PLU : Instauration d'un séquençage des zones AU

Après avoir rappelé au conseil municipal la délibération du 16 mars 2021 approuvant le PLU, M. Le Maire a précisé que les services de l'Etat avaient émis un avis favorable au projet mais exigeaient des règles plus strictes sur l'ouverture à l'urbanisation des zones d'extension urbaine (zones AU).

M. Le Maire a ensuite rappelé qu'une concertation avait été engagée avec les services de l'Etat sur ce sujet mais n'avait pu aboutir, et que le Préfet de l'Aude avait déféré la délibération d'approbation du PLU devant le Tribunal Administratif de Montpellier en vue de son annulation.

La concertation a, néanmoins, été poursuivie sous l'égide du Sous-Préfet, et une solution raisonnable a pu être trouvée. Dans l'intérêt d'éviter ce contentieux, M. Le Maire a proposé au conseil municipal l'instauration d'un séquençage (ordre de priorité) des zones AU.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le principe d'instaurer un séquençage des zones à urbaniser (AU) dans le PLU de la commune approuvé le 16 mars 2021, et autorisé le Maire à engager les démarches administratives afférentes.

Révision des tarifs de la cantine

Monsieur le Maire a rappelé au Conseil :

- que la commune gère la cantine scolaire du regroupement pédagogique Issel / Labécède Lauragais.
- que le conseil municipal avait approuvé, par délibération n°2019/13, le marché à passer avec SA RECAPE pour la fourniture des repas en liaison froide.
- que le prix de vente des repas de cantine aux parents correspondait au prix d'achat de ces repas et que la commune prenait en charge l'intégralité des frais de fonctionnement.

Il a informé l'assemblée que la société RECAPE avait notifié, par courrier en date du 08 décembre 2021, une augmentation du prix des repas, à compter du 1^{er} janvier 2022, en raison d'une évolution de 30% du coût des matières premières.

En conséquence, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé d'augmenter le prix de vente des repas de la cantine, inchangé depuis août 2019, passant de 2,90 à 3,09€, à compter du 1^{er} mars 2022.

Personnel communal

M. le Maire a informé le conseil municipal que M. PALANQUE, agent technique, avait demandé sa mutation sur une autre commune.

Son départ, en accord entre les 2 maires, interviendra au 1^{er} mars.

Travaux

Aire de loisirs :

Les travaux avancent selon le planning prévu et devraient être terminés pour fin mars. Le conseil municipal a examiné des projets de travaux complémentaires : la réfection des éclairages des tennis et du boulodrome (éclairage LED et recâblage) et la création d'un parcours de santé.

Voirie :

les travaux de curage de fossés suite aux intempéries du 03/09 ont été réalisés. Les travaux de voirie 2022 peuvent être programmés.

Salle Polyvalente :

La salle polyvalente pourra être à nouveau utilisée par les divers ateliers à compter du 14 février. La remise en location est reportée au 06 mars

Sécurité :

Le conseil municipal a décidé de mener une réflexion pour l'installation d'une vidéoprotection sur l'agglomération.

our fêter Noël.



La soirée s'est clôturée avec le concert de Noël offert par la mairie. Sous la baguette d'Albert Todo, l'orchestre des « Sans Souci » a montré toute sa virtuosité avec un répertoire éclectique qui a surpris agréablement et enthousiasmé le large public présent dans la salle des fêtes.



Enfin le weekend s'est terminé avec le repas des anciens, accueillis par les conseillers municipaux dans une salle en habit de fête, pour un repas concocté et servi par l'équipe de la maison Banquet.





Le village des fées réalisé par « les couturières » d'Issel a mis des étoiles dans les yeux de tous les enfants



Moment de partage, chaleureux et convivial pour la décoration et l'illumination du sapin de Noël

NOËL 2021

Nous avons maintenu le cap pour que cette fin d'année 2021 reste une fête malgré toutes les contraintes imposées par les précautions sanitaires.

Sous la houlette de Stéphane Saouma les conseillers municipaux et les villageois ont organisé la décoration et la mise en valeur du village pour les fêtes de Noël.

Chacun a participé à sa façon, en illuminant sa façade, en préparant des décors, ou en prêtant main forte aux équipes d'installations.

Un grand merci à Jean Jacques Brunel qui avec son chargeur à bras télescopique a permis la mise en place des deux sapins de 6 mètres, installés place de la mairie et devant la salle polyvalente.

A l'aube de la nouvelle année les dessins et les vœux des écoliers sur les pochettes cadeaux ont touché le cœur de nos séniors

La municipalité remercie chaleureusement tous les villageois qui se sont impliqués pour faire d'Issel un village de Noël, sans oublier les cantonniers pour leur aide précieuse dans la mise en place des festivités.



Magnifique illustration d'un travail collectif



La crèche du quartier Pénavayre qui réunit chaque année les isselois après la procession aux lampions



Remarquable réalisation de Valérie et Stéphanie qui ont su insuffler l'esprit de Noël

